

Le mois du + ou - :

Nos déroulements de carrière doivent être garantis !!!

La catastrophe pandémique, qui n'est toujours pas terminée, va coûter chère aux cheminots.

Déjà en 2020, avec le chômage partiel imposé, la direction avait rogné sur les Eléments Variables de Solde (EVS) et avait volé 6 jours de repos à chaque cheminot, et ce malgré le fait que de nombreux cheminotes et cheminots ont été présents sur leur poste de travail, sans avoir la garantie de la bonne mise en place des protocoles sanitaires, durant ces semaines.

L'arrivée de l'année 2021 nous laisse tout aussi pessimistes, avec des perspectives drastiques d'économies. Les notations 2021 / 2022 n'y échapperont pas, vu que les recrutements des jeunes embauchés se font en CDI (hors statut) depuis le 1^{er} janvier 2020. Ces agents se retrouvent donc hors listings de notation. Cette situation est mauvaise pour les agents du cadre permanent, mauvaise pour les agents contractuels ou en CDI, dont la direction nous offre que très peu de visibilité....

Il faut des garanties pour qu'aucunes cheminotes et qu'aucuns cheminots ne soient laissés pour compte !!! Les notations annuelles, sont là pour que vous nous fassiez remonter votre situation !!!

Les dates des commissions de notation sur l'ingénierie où les délégués SUD Rail feront entendre votre voix :



- Remise des projets (choix de la direction) : 12/02/21
- Remise des lettres de réclamation à la direction via les délégués de notation : 17/03/21
- Commission de notation : 23/03/21

A SUD Rail, vous pouvez compter sur vos délégués de notation Maitrise et Exécution pour porter votre lettre de réclamation et vous défendre.

Maitrise :



Titulaire : ALIZIER Pierre pierre.alizier@sncf.fr
BREZ Eric eric.brez@sncf.fr

Suppléant : AUTRET Stéphane stephane.autret@sncf.fr
JOURNET Patrice patrice.journet@sncf.fr

Exécution :

Titulaire : LEMPEREUR John John.lempereur1@oulook.fr

Suppléant : JEAUNET Christophe christophe.jeaunet@sncf.fr



Repos volés, suppressions de postes et austérité salariale annoncés. Pas question de faire payer aux cheminotes et cheminots les conséquences financières de la catastrophe sanitaire une seconde année !!!